

# Compte rendu du 30 mai 2024 du conseil d'administration De l'amicale agea sénior Île-de-France

Présents : Gilles Lepeytre, Philippe Robert, Christian Le Guernic, Jean-Pierre Buhsing, Martine Aymard, Marie-France Bouvier, Gérard Barbat, Alain Ravaux, Alain Blouet et Anne-Marie Rétif, excusés Philippe Gauthier et Alain Malnati.

Accueil café organisé par Gérard, merci à lui.

## Sujets traités :

# **Préparation AG**

Tour de table entre membres, on est sûrs du début émargement à 8 h 30. Mais à la porte, qq'un devra gérer pbs d'absence de CNI et contrôle des Militaires, Alain et Gilles sont cadrés, fourniront à Philippe les stats : présents/pouvoirs/ validation quorum pour les votes (25 % des présents et représentés 157 x 0.25 = 40). Sur PPTX (PowerPoint) transmis, PG va le préciser. Alain Cirou a besoin d'1 h 15 + installation, Isabelle Oudot de 15 minutes, la pause, la sortie de la salle, le déjeuner 13 h. Puis notre mentaliste. Nous serons 32.

## **Situation comptable**

Le trésorier nous expose le compte de résultat. Mais pas le budget prévisionnel de l'exercice 2024, il sera envoyé la veille au soir de l'AG, soit le 5 juin. Nous ne pourrons donc pas en discuter ensemble conformément aux statuts. Jean-Pierre nous indiquera qu'on ne lui aurait pas laissé assez de temps ce 30 mai et bien que d'autres conseils aient eu lieu avant. Il nous précisera qu'il n'avait plus de souvenir de cette obligation statutaire comme celle concernant le bilan. Nous y reviendrons ultérieurement puisque nous avons déjà décidé d'engager un certain nombre de dépenses qui viendront donc modifier le budget présenté.

**L'article 11....**il y est précisé que le trésorier soumet les comptes annuels, la situation de trésorerie et le bilan, l'AG délibère et statue sur l'exercice clos et le report à nouveau, vote le budget prévisionnel suivant.

# Evolutions équipe 2024 et élection 2025

# Rappel des statuts (articles 14 et 19 et 20) :

Le conseil est composé de 8 à 12 administrateurs au maximum (un membre par département donc 8 pour nous-jamais vérifié-, origine compagnie indifférente).

Âgés de moins de 78 ans au jour de l'élection, pour une durée de 3 ans (donc sortie 81 ans) et renouvelables à raison d'un tiers chaque année. Élus en 2022, pas de changement en 2023. On ne peut pas postuler à plus de 9 mandats consécutifs dans la même fonction. **Qui concernés ?** 

Le conseil élit un bureau de 6 personnes parmi ses membres : président/secrétaire/trésorier et leurs adjoints.

Des adhérents peuvent être appelés pour leurs compétences spécifiques au sein du conseil sans droit de vote.

Il faut respecter les statuts, Philippe Robert (sapiteur du fait de son âge) suggère qu'on peut s'en éloigner un peu si nécessaire. Pour l'instant, Christian Le Guernic est venu en observateur et réserve sa décision. Il est envisagé de regrouper les fonctions de syndic et contrôleur aux comptes, ces activités étant certes très importantes mais ne nécessitent pas une grande occupation. Norbert Poignet serait d'accord pour nous rejoindre dans la mission de contrôleur aux comptes mais pas de syndic. Il y a donc plus de syndic à ce jour.

Philippe Gauthier a indiqué ne pas se représenter en tant que président et Anne-Marie Rétif qui n'a toujours pas d'adjoint, ne souhaite pas renouveler son mandat, la charge étant trop lourde, sans aide, elle indique se retirer dès juin. Il y a donc lieu de préparer la formation du remplaçant dès que possible. N'a pas été vérifié ceux ou celles atteints par la limite d'âge.

Depuis l'envoi du projet de compte rendu, seul Alain Ravaux a indiqué ne pas se représenter. Il appartient donc aux autres qui souhaitent continuer de se répartir les postes dès que possible. Il faudrait peut-être se limiter à un conseil de 8 membres ?

Le départ foudroyant de Pierre Vaussard comme celui vécu de Philippe Bernard chez Réussir Senior, ont bouleversé l'organisation des structures. Plus de données comptables pendant 6 mois, pas de transmissions, données/documents disparus, mots de passe...Il faut absolument être plusieurs à « savoir-faire » et utiliser les technologies actuelles pour sauvegarder ce qui est nécessaire.

D'où l'obligation absolue que les membres soient formés et compétents en leurs domaines en binôme.

Ce qui n'est toujours pas le cas en ce moment et donc dangereux!

Il est fondamental que chaque membre du conseil actuel indique clairement ce qu'il entend faire pour la prochaine mandature de juin 2025/2028 et se forme au besoin. Le recrutement de membres autour de 70 ans est impératif.

# Activités dernier trimestre 24 et premier trimestre 25

Propositions suggérées : Unesco, Ecole Militaire, visite d'un quartier de Paris, les Catacombes, Le Père Lachaise, Musée Guimet ou autres. On peut demander à notre conférencière Mme Myriam Doncœur. La boîte est ouverte pour les idées....

## Réflexions avenir et recrutement

Perte importante d'adhérents, où est l'erreur, rôle de la fédération ? Quid de l'amicale dans 5 ans ? Se remettre en question, trouver des solutions ? Voir, alerter la fédération et leur demander de bouger !!!

Peut-on offrir une adhésion en choisissant notre filleul (e) cette année, nous les parrain/marraine ? Voilà une idée que propose Anne-Marie. 43 adhérents nous ont quittés entre 2023 et 2024, soit -30 % de nos adhérents en 2 ans ! Qui se propose en leur offrant l'adhésion de 2024 ? de les rencontrer ? de les accompagner dans nos sorties ? de leur écrire ou téléphoner ? Audacieux, envisageable ? Qu'en pensez-vous ? Réflexion en cours...Philippe Robert souhaite disposer de la liste des impayés pour ultime relance encore après celles nombreuses de Gérard Barbat et Philippe Gauthier.

La secrétaire a procédé à une analyse du fichier de ceux qui nous quittent : des anciens mono-adhérents très âgés sans mail qui ne reçoivent donc plus la revue agēa sénior, s'ils ont moins de 85 ans (d'ailleurs comment la Fédération communique-t-elle avec eux ? Qui le sait ?), mais surtout des membres des plus gros contingents des autres amicales importantes. Seuls ceux de Réussir Senior restent stables pour représenter presque 60 % (1 seule amicale de compagnie à côté des 11 autres !). Il convient donc d'aller interroger les présidents de celles-ci pour savoir pourquoi ils observent chez eux une telle perte ? Et qu'envisagent-ils pour la stopper ? Qui veut le faire ? Rappelons que les 18 amicales de région sont constituées des membres des amicales de compagnies. Mais seuls 30 de ses membres (18+12) sont membres de la fédération agēa sénior : ce sont les présidents uniquement des amicales de région et de compagnie qui le sont.

Dans les 12 membres du conseil d'agēa sénior. 6 sont des présidents d'amicales de cie (2 Réussir Senior, 2 Sagamm, 1 Réunir Sénior et 1 Mag3Senior) et 6 de région (2 AURA, Alsace, Languedoc, IdeF et Lorraine pour 1 chaque-*origine cie non précisée ???-).* Les propositions d'Isabelle Oudot seront-elles une piste nouvelle pour de nouveaux adhérents ? Martine, Marie-France, Philippe Robert et Alain Ravaux doivent être chaleureusement remerciés pour leur implication dans les contacts téléphoniques qu'ils ont eu avec nos membres.

## Accueil de Isabelle Oudot

Nous sommes ravis d'accueillir Isabelle Oudot, présidente d'agēa Île-de-France des actifs donc. Nous la remercions chaleureusement pour son aide financière. AGA depuis 15 ans, a repris le portefeuille de son père. Occupe des fonctions diverses au sein des amicales en tant qu'élue depuis longtemps. Est allée à la rencontre des délégués et des nouveaux agents : 9 en 2022 et 65 en 2024.

Elle trouve très utile de se rapprocher de nous dans la continuité, envisageant une aide possible des nouveaux agents mais aussi en participant aux assemblées générales et sorties. Nous sommes donc invités à participer à l'AG du 3 octobre prochain à la Cité universitaire de Paris avec un stand qu'elle nous fournira.

Il est clair que faire connaître les amicales de retraités et leur rôle auprès des actifs est important. Il est regrettable que pendant des années, les élus précédents ne l'aient pas souhaité! Nous le payons aujourd'hui! Voilà donc de bonnes nouvelles pour tous. Unis et solidaires! Plusieurs secteurs de veille sont à faire pour les jeunes agents, ceux en difficultés y compris d'un point de vue moral, accompagnés par Praga et Cavamac. Un lobbying auprès des divers élus politiques dans le domaine de notre retraite est à suivre aussi.

Il nous faut donc un kakemono, pour nous rendre plus visibles, à voir avec agēa sénior s'ils en disposent, vu avec Gérard, il s'en occupe.

Apparté entre AMR et GB pour audio sur film sortie à la cité de l'architecture, Déjeuner à la pizzéria.

Anne-Marie Rétif 2024/CR du 30 05 v4 du 100724